

Compte d'épargne

Épargne classique avec un taux d'intérêt avantageux



À des fins de marketing

Brève description

Le compte d'épargne est idéal pour les particuliers qui préfèrent une solution d'épargne classique avec un taux d'intérêt attrayant. Offrant un moyen sûr de mettre ses économies de côté, il s'adresse aux clientes et clients pour qui la sécurité est un aspect primordial. Depuis des décennies, la Banque CIC propose des taux d'intérêt avantageux alliés à une sécurité maximale, ce qui lui confère un statut particulier au sein de l'offre d'épargne en Suisse.

Public visé

Le compte d'épargne convient aux personnes domiciliées en Suisse qui privilégient une épargne traditionnelle. Ce compte est en outre idéal pour les clients qui tiennent à une sécurité maximale.

Vos avantages

- **Rémunération attractive** : votre capital d'épargne vous rapporte des revenus d'intérêts supérieurs à la moyenne (voir l'exemple de calcul).
- **Conditions flexibles** : vous décidez vous-même du montant et de la date des dépôts sur votre compte d'épargne et pouvez effectuer des retraits en tout temps dans les limites de votre avoir et en respectant le préavis de retrait.
- **Sécurité élevée** : la Banque CIC (Suisse) SA appartient au groupe Crédit Mutuel qui figure parmi les banques les mieux capitalisées d'Europe en raison de sa structure coopérative et de son modèle d'affaires diversifié. Bénéficiant d'une notation solide, elle vous offre une sécurité maximale.

Fonctionnement

Avec le compte d'épargne, vous pouvez mettre vos économies de côté de manière optimale. Grâce au taux d'intérêt avantageux de la Banque CIC (Suisse) SA, vous profitez de revenus d'intérêt nettement supérieurs à ceux que vous pourriez obtenir chez d'autres prestataires.

Pour vos objectifs d'épargne à moyen ou long terme, placer vos économies avec cleverinvest constitue un complément intéressant à votre compte d'épargne. Vous trouverez de plus amples informations sur cleverinvest à l'adresse cic.ch/fr/cleverinvest.

CLAUSE DE NON-RESPONSABILITÉ

Ce document est uniquement destiné à des fins d'information et de marketing et à un usage par son destinataire. Les conditions énoncées sont purement indicatives et peuvent être modifiées en tout temps et sans préavis par la Banque CIC (Suisse) SA. Ce document ne représente ni une offre au sens juridique, ni une invitation, ni une recommandation de la part de la Banque CIC (Suisse) SA. La Banque CIC (Suisse) SA ne garantit pas l'exhaustivité ni la fiabilité de ce document et décline toute responsabilité pour des dommages directs et indirects ainsi que pour des dommages consécutifs susceptibles de se produire en relation avec l'utilisation de ce document. L'envoi, l'importation ou la diffusion du présent document et de ses copies aux États-Unis ou auprès de citoyens US (dans le sens de la Regulation S de l'US Securities Act de 1933 dans sa version en vigueur) sont interdits. Il en va de même pour les autres systèmes juridiques qui considèrent de tels actes comme une infraction à leur ordre juridique. Toute reproduction partielle ou complète du présent document est interdite sans l'autorisation écrite de la Banque CIC (Suisse) SA.

CIC eLounge

CIC eLounge est la solution d'e-banking moderne de la Banque CIC. Il vous permet d'effectuer vos opérations bancaires en toute simplicité, que vous soyez chez vous ou en déplacement. Notre plateforme vous offre une parfaite transparence en ce qui concerne l'évolution de vos avoirs. Pour une flexibilité maximale, CIC eLounge est disponible aussi bien sous forme d'App qu'en version sur ordinateur. Détails à l'adresse cic.ch/fr/elounge-info.

Risques

En cas d'insolvabilité de la banque, les dépôts bancaires jusqu'à concurrence de CHF 100 000 par déposant et par banque sont privilégiés et sont couverts en sus par la garantie des dépôts. Complément d'information sur : www.esisuisse.ch/fr

Traitement fiscal (en Suisse)

Les produits d'intérêt sont soumis à la déduction de l'impôt anticipé de 35 %.

Prix et conditions

Offre : pour clients domiciliés en Suisse

Rémunération : pour connaître le taux d'intérêt actuel, veuillez consulter la vue d'ensemble des taux d'intérêt sur les comptes : cic.ch/fr/taux-d-interet



Ouverture/clôture de compte : sans frais

Tenue/arrêtés de compte : compris dans les frais de relation client

Délai de résiliation : 6 mois

CIC eLounge : sans frais

Retraits

Possibilité de retirer jusqu'à CHF 25 000 p.a. Les montants importants doivent être annoncés par écrit et sont soumis à un préavis de retrait de six mois. Les retraits supérieurs à CHF 25 000 p.a. doivent être effectués dans les 30 jours suivant l'expiration du préavis de retrait précité. Si le préavis de retrait n'est pas respecté, 0,5 % du montant dépassant la limite sont débités à la fin du mois ou à la clôture du compte.